

RESTITUTIONS INTERMÉDIAIRES DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Étude de mise en œuvre du SCoT

Communauté des Communes de la Haute Saintonge

Espace de vie de Jonzac

Mardi 29 Mars 2022

Cittànova : Maurine Lantheaume et Manon Dubreil

CDCHS : David Erb

IDE : Bertille Barrière et Anaïs Olympio

Élu référent : Didier Lefèvre-Farcy

Présents []

Déroulement de l'atelier

1. Introduction par M.Lefèvre et David Erb pour un point sur la démarche
2. Présentation de l'État Initial de l'Environnement par IDE
3. Présentation du diagnostic territorial par Cittànova
4. Temps d'échange autour des enjeux du territoire

1. Introduction par M. Lefèvre et David Erb

La présentation est introduite par un rappel de la démarche globale d'étude de mise en œuvre du SCoT et du rôle de chacun. Il s'inscrit dans un diagnostic de territoire à l'échelle des espaces de vie tels que définis dans le SCoT, afin d'affiner les perceptions et enjeux de chaque espace de vie. Le but de cette réunion est d'aboutir à une hiérarchisation des enjeux pour chacun des espaces de vie.

2. Présentation de l'EIE

La présentation de l'État Initial de l'Environnement est faite par le bureau d'étude IDE. Il fait réagir les élus sur certains points :

- Il serait pertinent d'ajouter différentes échelles de comparaison de ces indicateurs afin de permettre le degré d'importance (notamment des risques) sur le territoire, concernant l'ensemble des indicateurs.
- Avoir des précisions sur les problèmes de qualité de l'air
- Intervention sur la ressource en eau : Très important de préserver la ressource en eau car notre territoire alimente tout le département via la Seugne qui alimente la Charente. Sur Jonzac notre zone de captage fournit 40% des consommations du département. Il va falloir repenser notre consommation d'eau et la manière de la préserver.
- Qui sont les plus grands consommateurs d'eau ? Cela mérite une étude un peu plus approfondie pour pouvoir agir dans les documents d'urbanisme.
- C'est très général, ça peut s'appliquer partout, par la suite il faudrait voir ce qui est spécifique à nos communes.
- La région est très riche en eau souterraine, pourquoi un problème de ressources en eau ? Cela vient du fait qu'il faudra partager la ressource en eau avec les territoires voisins, et qu'on ne parle pas forcément des mêmes zones de captage.

3. Présentation du diagnostic territorial

La présentation du diagnostic territorial est entrecoupée d'interventions des élus :

- Concernant les revenus médians
Attention aux revenus médians, à nuancer, ce sont des statistiques à compléter
- Concernant la vacance :
Les données de l'INSEE ne sont pas représentatives, il faudrait intégrer les données de l'inventaire qui est en cours de réalisation sur l'intercommunalité.

- Concernant les équipements sur Jonzac :
Il est nécessaire d'ajouter les thermes dans l'offre de santé (les 7^{ème} de France)

- Concernant la vacance commerciale sur Jonzac
La vacance commerciale ne concerne pas tout le centre ancien. Elle se concentre principalement rue de Verdun.

- Concernant la couverture numérique
D'ici 2023 engagement d'orange pour raccorder la fibre partout. Sur la commune de Jonzac par exemple, France télécom témoigne sur la de nombreux clients qui pourraient être raccordés et ne le sont pas et ne veulent pas l'être. Certaines personnes considèrent que la couverture est suffisante. Les secteurs qui souffrent d'une mauvaise couverture numérique sont plutôt au sud, ça ne semble pas être un enjeu réel sur l'espace de vie de Jonzac.

- Concernant les grandes entreprises
L'entreprise Labery Fine Foods accueille 230 salariés, c'est une des plus grandes entreprises du territoire (à préciser dans le diagnostic).

4. Temps d'échange sur les enjeux

La présentation se termine sur un temps d'échange sur les enjeux proposés par le bureau d'étude. La liste préparée par Cittanova est présentée aux élus, et on leur remet un atlas des enjeux sur lequel ils vont pouvoir les hiérarchiser. Il est convenu que les élus concertent leurs conseils et les différents acteurs de leur commune, et nous retournent le document d'ici le 15 avril.